

SÉANCE ORDINAIRE

12 OCTOBRE 2010

Cent quarante-huitième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12^{ème} jour du mois d'octobre 2010 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loiseau, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absence : Monsieur le commissaire : Réjean Bessette.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 10.10.12
001 Il est proposé par madame Magda Farès :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 13 septembre 2010 (document SG 10.10.12-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance
- 04.2.1 De madame Denise Grondin, conseillère politique de madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé de réception de la résolution HR 10.06.30-005, accompagnée du texte de la présidente du Conseil des commissaires en lien avec l'adoption du budget 2010-2011 de la Commission scolaire.

- 04.2.2 De monsieur Carl Mercier, secrétaire général de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet une demande adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de reconnaître la certification et le statut d'élèves persévérants pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Révision des secteurs scolaires - Correction de la résolution numéro HR 10.06.21-006 (secteur Iberville) (document SG 10.10.12-04.4).
- 04.5 Comité de révision de décision (document SG 10.10.12-04.5).
- 06.1 Clientèle annuelle 2009-2010 (document SREAFP 10.10.12-06.1).
- 06.2 Calendrier scolaire 2010-2011 en formation générale des adultes - Correction (documents SREAFP 10.10.12-06.2 et -06.2a).
- 08.1 Démission (document RH 10.10.12-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 10.10.12-08.2).
- 08.3 Engagements (document RH 10.10.12-08.3).
- 08.4 Nomination des responsables d'établissement (document RH 10.10.12-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1er septembre 2010 pour un montant de 2 643 456,74 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2010-10-12 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 septembre 2010 pour un montant de 4 383 024,63 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2010-10-12 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 29 septembre 2010 pour un montant de 6 307 737,07 \$, vérifiée par madame Monique Brière (document RF 2010-10-12 09.3).
- 09.4 États des taxes scolaires dues au 6 octobre 2010 (document RF 2010-10-12-09.4).
- 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Reprographie (document RM 10.10.12-10.1.1).
 - 10.1.2 Duplicateurs (document RM 10.10.12-10.1.2).
- 11- Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 SEPTEMBRE 2010 (document SG 10.10.12-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 13 septembre 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 10.10.12
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2010 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 13 septembre 2010.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De madame Denise Grondin, conseillère politique de madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé de réception de la résolution HR 10.06.30-005, accompagnée du texte de la présidente du Conseil des commissaires en lien avec l'adoption du budget 2010-2011 de la Commission scolaire.

04.2.2 De monsieur Carl Mercier, secrétaire général de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet une demande adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de reconnaître la certification et le statut d'élèves persévérants pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 13 septembre 2010.

04.4 RÉVISION DES SECTEURS SCOLAIRES - CORRECTION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO HR 10.06.21-006 (SECTEUR IBERVILLE) (document SG 10.10.12-04.4)

Considérant la résolution HR 10.06.21-006 adoptée le 21 juin 2010 par le Conseil des commissaires à l'égard de la révision des secteurs scolaires du secteur Iberville, à compter de l'année scolaire 2011-2012;

Considérant que le projet soumis à consultation n'est pas identique au projet adopté par le Conseil des commissaires aux termes de ladite résolution;

Considérant que l'intention du Conseil des commissaires était d'intégrer au bassin de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), à compter de l'année scolaire 2011-2012, les élèves résidant dans le secteur en développement situé entre la 17^{ème} Avenue et l'avenue Conrad-Gosselin, en excluant toutefois la partie de la rue Bella déjà existante à ce jour, soit les résidences dont le numéro civique est le 160 et ceux supérieurs à celui-ci, lequel secteur est plus amplement montré sur un plan annexé audit procès-verbal, et lesquels fréquentent présentement l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville);

Considérant qu'en conséquence il y a lieu de corriger la résolution HR 10.06.21-006;

HR 10.10.12
003

Il est proposé par madame Lise Soutière :

De corriger la résolution HR 10.06.21-006 et ainsi intégrer au bassin de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), à compter de l'année scolaire 2011-2012, les élèves résidant dans le secteur en développement situé entre la 17^{ème} Avenue et l'avenue Conrad-Gosselin, en excluant toutefois la partie de la rue Bella déjà existante à ce jour, soit les résidences dont le numéro civique est le 160 et ceux supérieurs à celui-ci, lequel secteur

est plus amplement montré sur un plan annexé audit procès-verbal, et lesquels fréquentent présentement l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville);

De permettre aux élèves de ce secteur qui seront en 6^{ème} année en 2011-2012 de terminer leur cycle à l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville), sous réserve des modalités prévues à la Politique d'admission et d'inscription des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières relatives aux transferts d'élèves en cas de surplus.

Adopté à l'unanimité.

04.5 COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION (document SG 10.10.12-04.5)

Considérant la Procédure de révision de décision adoptée par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire du 12 juillet 1999 (résolution HR 99.07.12-003);

Considérant que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le ministre a intégré au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*, à compter de l'année scolaire 2008-2009, le cours « Éthique et culture religieuse »;

Considérant que le parent de l'élève concerné a déposé, conformément à l'article 222 de la *Loi sur l'instruction publique*, une demande d'exemption à une disposition du *Régime pédagogique* afin que son enfant ne suive pas le cours d'éthique et culture religieuse pour l'année scolaire 2010-2011;

Considérant l'article 3.7 du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur d'école* en vigueur à la Commission scolaire;

Considérant que le directeur de l'école concernée a refusé la demande d'exemption;

Considérant que le parent de l'élève concerné a déposé au secrétaire général une demande de révision de cette décision;

Considérant que le Conseil des commissaires a confié l'étude de cette demande de révision à un comité formé, conformément à la procédure adoptée;

Considérant que le comité a procédé à l'analyse de cette demande de révision le 29 septembre 2010;

Considérant que le comité chargé d'examiner la demande de révision a permis à l'ensemble des intervenants au dossier de faire valoir leur point de vue dans cette affaire;

Considérant les dispositions de l'article 222 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que le parent n'a pas démontré l'existence d'une raison humanitaire, d'un préjudice grave et personnel pour son enfant et n'a pas convaincu le comité de la nécessité de recommander une révision de la décision prise;

Considérant que le comité formé par le Conseil des commissaires considère, à la lumière des informations reçues, qu'il n'y a pas lieu de réviser la décision prise;

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que le Conseil des commissaires confirme la décision prise par le directeur d'école concernée, à l'effet de refuser la demande d'exemption au *Régime pédagogique* afin que l'élève _ _ _ N 71110107 ne suive pas le cours d'éthique et culture religieuse pour l'année scolaire 2010-2011.

Adopté à l'unanimité.

06.1 CLIENTÈLE ANNUELLE 2009-2010 (document SREAFP 10.10.12-06.1)

Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle dépose et commente le document faisant état de la clientèle en formation générale aux adultes ainsi qu'en formation professionnelle pour l'année 2009-2010.

06.2 CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011 EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES - CORRECTION (documents SREAFP 10.10.12-06.2 et -06.2a)

Considérant le calendrier scolaire 2010-2011 en formation générale des adultes adopté le 8 mars 2010, aux termes de la résolution numéro HR 10.03.08-14;

Considérant que la journée pédagogique montérégienne du 15 avril 2011 coïncide avec le congrès de l'Association québécoise des intervenants et intervenantes en formation générale des adultes (AQIFGA);

Considérant que les enseignants et les professionnels sont invités à participer à ces deux événements;

Considérant que les mêmes personnes-ressources collaborent à ces deux rencontres;

Considérant qu'en conséquence, il serait souhaitable de déplacer la journée pédagogique prévue le 15 avril 2011 au 8 avril 2011;

Considérant les consultations faites à l'égard de cette modification auprès des instances concernées;

HR 10.10.12
005

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la journée pédagogique montérégienne prévue le 15 avril 2011 au calendrier scolaire 2010-2011 de la formation générale des adultes soit déplacée au 8 avril 2011.

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSION (document RH 10.10.12-08.1)

HR 10.10.12
006

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de monsieur Gilles Dumont, ouvrier d'entretien, classe II à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 15 octobre 2010.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 10.10.12-08.2)

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 10.10.12
007

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à huit virgule trois pour cent (8,3 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 30 août 2010 au 30 juin 2011 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Boulais, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville).

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « études »,

HR 10.10.12
008

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix-neuf pour cent (19 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 6 septembre 2010 au 29 octobre 2010 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Boulais, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville).

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « affaires personnelles »

HR 10.10.12
009

Il est proposé par Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011 inclusivement, soit accordé à madame Nicole Légaré, technicienne en organisation scolaire à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Adopté à l'unanimité.

08.3 ENGAGEMENTS (document RH 10.10.12-08.3)

HR 10.10.12
010

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Nadine Beaudin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (17,5 heures par semaine) de spécialiste en moyens et techniques d'enseignement à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.10.12
011

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Bergeron soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'orthopédagogue à l'école Crevier et ce, à compter du 27 septembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 10.10.12
012**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Guillemette soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (17,5 heures par semaine) de conseillère d'orientation à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 1^{er} octobre 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 10.10.12
013**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Johanne Martineau soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en loisirs à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 12 octobre 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 10.10.12
014**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Guylaine Robidoux soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (21 heures par semaine) d'agente de bureau, classe I à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 30 août 2010.

Adopté à l'unanimité.

08.4 NOMINATION DES RESPONSABLES D'ÉTABLISSEMENT (document RH 10.10.12-08.4)

**HR 10.10.12
015**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que soit acceptée la nomination des responsables d'établissement tel qu'il apparaît à la liste ci-dessous :

Amendée par:
HR 10.11.08-023

Liste des responsables d'établissement Année scolaire 2010-2011			
ÉCOLE OU CENTRE	PRÉNOM ET NOM	POSTE	Date de début
Alberte-Melançon	Diane Pinsonneault	Secrétaire d'école	25 août 2010
Bruno-Choquette	Marie-Claude Lasnier	Enseignante	25 août 2010
Capitaine-Luc-Fortin Édifice Henryville	Danielle Charbonneau	Secrétaire d'école	25 août 2010
Capitaine-Luc-Fortin Édifice Saint-Joseph	Paulette Martin	Enseignante	25 août 2010
Centre Chanoine- Armand-Racicot	Denise Perrier	Secrétaire d'école	25 août 2010
Centre d'éducation des adultes La Relance	Luce Brunelle	Secrétaire d'école	25 août 2010
Centre d'éducation des adultes La Relance (Marieville)	Nicole Broekman	Secrétaire	25 août 2010
Crevier	Guylaine Côté	Enseignante	25 août 2010
de Richelieu Édifice Curé-Martel	Sylvie Cloutier	Enseignante	25 août 2010

Liste des responsables d'établissement Année scolaire 2010-2011			
ÉCOLE OU CENTRE	PRÉNOM ET NOM	POSTE	Date de début
de Richelieu Édifice Saint-Joseph	Sylvie Beaulieu	Enseignante	25 août 2010
Du Pélican (Édifice Chabanel) Du Pélican (Édifice Laflamme)	Manon Paquette (50 %) Josée Fontaine (50 %)	Enseignante Enseignante	25 août 2010
du Petit Clocher	Joyce Marquette (100 premiers jours) Hélène Soumis (100 derniers jours)	Enseignante Enseignante	Du 25 août au 27 janvier 2011 Du 28 janvier au 29 juin 2011
Frère-André	Sylvie Dion	Enseignante	25 août 2010
Hamel	Marco Lachance	Enseignant	25 août 2010
Jean XXIII	Nicole Dubé	Enseignante	25 août 2010
Jeanne-Mance	Sophie Hovington	Enseignante	25 août 2010
Marie-Derome	Hélène Pilote (87 %) Céline Guérin (13 %)	Enseignante Enseignante	25 août 2010
Micheline-Brodeur	Dominique Benoit	Enseignante	25 août 2010
Napoléon-Bourassa	Marie Méthé	Enseignante	25 août 2010
Notre-Dame-de-Fatima	Dominic Viens	Enseignant	25 août 2010
Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu)	Louise Dandurand	Enseignante	25 août 2010
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Sylvie Trinque	Enseignante	25 août 2010
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Lise Normandin	Enseignante	25 août 2010
Notre-Dame-du-Sourire	Stella Lamothe	Enseignante	25 août 2010
Pointe-Olivier	Ange-Émile Viens	Enseignant	25 août 2010
Providence	Nathalie Lefebvre	Enseignante	25 août 2010
Sacré-Cœur (secteur Iberville)	Louise Lemaire	Secrétaire d'école	25 août 2010
Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc)	Peter Stewart Suzanne Couture	Enseignant Secrétaire d'école	Du 31 août au 24 sept. 2010 Du 27 sept. au 30 juin 2011
Saint-Alexandre	Mathieu Thérizols	Technicien en éducation spécialisée	25 août 2010
Saint-Blaise	Claire Goulet	Secrétaire d'école	25 août 2010
Saint-Gérard	Marie-Claude Audet	Enseignante	25 août 2010
Saint-Jacques	Marie-France Beaudin	Enseignante	25 août 2010
Saint-Joseph (Lacolle)	Diane Bécharde	Secrétaire d'école	25 août 2010
Saint-Michel	Dominique Paquin	Enseignante	25 août 2010
Saint-Vincent	Marie-Claude Paré	Enseignante	25 août 2010
Sainte-Anne	Antoine Leblanc	Enseignant	25 août 2010

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 1ER SEPTEMBRE 2010 POUR UN MONTANT DE 2 643 456,74 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME ANDRÉE BOUCHARD (document RF 2010-10-12 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1er septembre 2010 pour un montant de 2 643 456,74 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2010-10-12 09.1)

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 15 SEPTEMBRE 2010 POUR UN MONTANT DE 4 383 024,63 \$, VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR PIERRE BOUDREAU (document RF 2010-10-12 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 septembre 2010 pour un montant de 4 383 024,63 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2010-10-12 09.2).

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 29 SEPTEMBRE 2010 POUR UN MONTANT DE 6 307 737,07 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME MONIQUE BRIÈRE (document RF 2010-10-12 09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 29 septembre 2010 pour un montant de 6 307 737,07 \$, vérifiée par madame Monique Brière (document RF 2010-10-12 09.3)

09.4 ÉTATS DES TAXES SCOLAIRES DUES AU 6 OCTOBRE 2010 (document RF 2010-10-12-09.4)

Considérant l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le directeur général prépare, avant le début du mois de novembre de chaque année, un état des taxes qui restent dues par les propriétaires;

Considérant l'article 340 de cette même loi qui précise que l'état visé à l'article 339 est soumis au conseil des commissaires pour approbation;

HR 10.10.12
016

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'approuver l'état des taxes qui restent dues par les propriétaires en date du 6 octobre 2010 et ce, tel qu'il apparaît au document portant le numéro RF 10.10.12-09.4.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1. REPROGRAPHIE (document RM 10.10.12-10.1.1)

HR 10.10.12
017

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme identifié en fonction du résultat du prix ajusté, Copicom Inc., le contrat pour les fournitures d'équipements et service de reprographie pour l'ensemble des établissements et unités administratives de la Commission scolaire, excluant le centre de reprographie centralisé, pour une durée de 5 années au coût copie de 0.01116\$, le tout selon les conditions prévues aux documents de l'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 DUPLICATEURS (document RM 10.10.12-10.1.2)

Considérant qu'un seul prestataire de service a présenté une soumission;

Considérant que suite à une négociation, le prestataire de service a consenti un nouveau prix à la baisse;

Considérant qu'il s'agit de la seule modification apportée aux conditions énoncées dans les documents d'appel d'offres;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* permet cette négociation suite à un appel d'offres public.

HR 10.10.12
018

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

D'accorder, après négociation de gré à gré, au seul soumissionnaire conforme Riso Canada Inc., le contrat pour certains établissements de la Commission scolaire pour la fourniture de 25 équipements de duplication et leur service pour une durée de 5 années, au coût copie révisé de 0,01115\$ pour une quantité minimale de 3 100 000 copies par année et les quantités excédentaires seront facturées à 0,00999\$ par copie, le tout selon les conditions prévues aux documents de l'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que les élections à l'exécutif du Comité de parents se sont déroulées lors de leur dernière réunion, soit le 5 octobre 2010. Les personnes ci-après nommées ont été élues aux postes indiqués :

- Présidente : madame Ginette Rathé
- Vice-président : monsieur Michaël Brisson
- Secrétaire : madame Julie Bellavance
- Trésorière : madame Marylaine de Chantal
- Parent commissaire au niveau primaire : madame Sonia Boulay
- Parent commissaire au niveau secondaire : madame Manon Côté
- Représentante au Comité consultatif du transport scolaire : madame Josée Hébert

Lors de cette rencontre, ils ont également adopté le rapport annuel 2009-2010 du Comité de parents.

La prochaine rencontre se tiendra mardi, le 2 novembre 2010.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 10.10.12
019

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Danny Brochu, conseiller en orientation à la Commission scolaire et à l'école Marguerite-Bourgeoys qui a reçu le Prix professionnel 2010 en orientation remis par l'Ordre des conseillers et conseillères en orientation et des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec. Ce prix a été attribué à monsieur Brochu en tant que coauteur de l'ouvrage intitulé « L'approche orientante au primaire et au secondaire : Un pont entre la pédagogie et l'orientation », qu'il a écrit en collaboration avec la conseillère pédagogique Brigitte Gagnon.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.10.12
020

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Brigitte Gagnon, conseillère pédagogique à la Commission scolaire et coauteur de l'ouvrage intitulé « L'approche orientante au primaire et

au secondaire : Un pont entre la pédagogie et l'orientation », qu'elle a écrit en collaboration avec la conseiller en orientation Danny Brochu. Leur engagement permet à la Commission scolaire des Hautes-Rivières de rayonner sur tout le territoire éducatif du Québec.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.10.12
021

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Ginette Rathé pour son élection au poste de présidente du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Par la même occasion, le Conseil des commissaires salue son dévouement qui se manifeste déjà depuis plusieurs années auprès des instances démocratiques dédiées aux parents.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.10.12
022

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Michaël Brisson pour son élection au poste de vice-président du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Par la même occasion, le Conseil des commissaires salue son implication et son dévouement.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.10.12
023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Julie Bellavance pour son élection au poste de secrétaire du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Par la même occasion, le Conseil des commissaires salue son implication et son dévouement.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.10.12
024

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Marylaine de Chantal pour son élection au poste de trésorière du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Par la même occasion, le Conseil des commissaires salue son implication et son dévouement.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.10.12
025

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Sonia Boulay pour son élection au poste de parent commissaire au niveau primaire du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Par la même occasion, le Conseil des commissaires salue son implication et son dévouement.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.10.12
026

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Manon Côté pour son élection au poste de parent commissaire au niveau secondaire du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Par la même occasion, le Conseil des commissaires salue son dévouement qui se manifeste déjà depuis plusieurs années auprès des instances démocratiques dédiées aux parents.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.10.12
027

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Josée Hébert pour son élection au poste de représentante du Comité de parents au Comité consultatif du transport scolaire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Par la même occasion, le Conseil des commissaires salue son implication et son dévouement.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été ajouté.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 10.10.12
028

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL